

9.05

2.2 LES VARIATIONS FORESTIÈRES SUR LES VERSANTS : FORÊTS DE CHÊNES, DE HÊTRES, DE PINS CLAIRSEMÉS ET LANDES ÉPINEUSES

Les gorges étroites et ravins qui remontent vers les plateaux ne sont que maigres forêts et rochers saillants. Le pin sylvestre est très présent. Il cède sa place au chêne pubescent sur les coteaux ensoleillés les plus chauds et au hêtre dans les secteurs les plus froids. Dans la partie aval de la vallée, les versants exposés au sud sont couverts de terrasses jadis plantées en vignes et vergers et aujourd'hui colonisées par des landes épineuses.

2.3 UNE VALLÉE ÉQUIPÉE EN VOIES DE COMMUNICATION DEVENUE "ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE" APRÈS LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A75

L'importance prise par les infrastructures routières et ferroviaires (axe Clermont/Aurillac) fait de la vallée de l'Alagnon une vallée très équipée. L'ancienne route nationale 9, déclassée, qui emprunte le fond des gorges de l'Alagnon dans la partie aval entre Lempdes et Massiac, a été transformée lors de la construction de l'autoroute en "itinéraire de découverte". L'objectif de ces itinéraires est d'orienter les automobilistes vers des parcours pittoresques et touristiques. À partir de Massiac, la route nationale 122 et la voie de chemin de fer permettent d'accéder au cœur du massif cantalien.

2.4 UNE MISE EN VALEUR AGRICOLE ORIGINALE DU FOND DE VALLÉE

Le climat de cette petite enclave est de type continental : étés chauds et hivers assez rudes. L'effet d'abri se constate dans la faible pluviométrie à Blesle : 618 millimètres par an. Ce micro-climat est favorable aux cultures délicates. Le fond de la vallée (Molompize, Ferrières Sainte-Mary) et le bassin de Massiac font toujours l'objet d'une mise en valeur agricole intensive : maraîchage, vergers (pommiers...), cultures sous serre (fleurs). Comparativement au reste de la vallée, presque sauvage, les secteurs où ces cultures sont pratiquées donnent l'impression d'être jardinés. Les paysages de fond de vallée apparaissent très originaux. C'est une des seules régions dans le Cantal où



Ambiance de route de gorges, en balcon sur l'Alagnon



Versant en friche dominant la vallée de l'Alagnon



Organisation typique des villages-rues des gorges de l'Alagnon

est pratiqué le maraîchage à grande échelle. Ce secteur était jadis le verger des plateaux alentours qui venaient s'approvisionner en fruits, vins et autres douceurs.

2.5 BÉAL DE DEUX KILOMÈTRES DE LONG À MASSIAC

À Massiac, un béal traverse la ville sur deux kilomètres et témoigne d'une importante activité de culture de fond de vallée et de bassin.

2.6 UNE FORME ORIGINALE D'EXPLOITATION DES VERSANTS : LES TERRASSES

Les coteaux les mieux exposés à proximité des bourgs et villages ont été aménagés en terrasse et ont porté une grande partie de ces spéculations agricoles dont les populations montagnardes étaient friandes : vignes, vergers, cultures délicates. Ces terrasses accentuent l'ambiance presque méridionale que prend dans le secteur aval la vallée, au moins sur ses versants sud. Aujourd'hui, ces vastes versants aménagés sont recouverts de friches plus ou moins avancées, depuis la fruticée à travers laquelle transparaissent encore quelques pêcheurs de vignes, amandiers, figuiers ou ceps devenus sauvages jusqu'à la forêt naturelle.

2.7 CLÉMATITES ET ROBINIERS DE VIGNES

Sur les versants de terrasses enfrichées, on peut voir par-ci par-là des clématites blanches et des repousses de robiniers. Les clématites étaient utilisées pour confectionner les vaneries qui servaient à transformer le fumier pour amender la terre de culture. Les robiniers étaient utilisés comme piquets de vignes. La présence des deux plantes sur ces terrains sont un témoignage vivant de pratiques de culture disparues.

2.8 LE NŒUD FERROVIAIRE DE NEUSSARGUES : LES VILLES DU RAIL

Situé dans le bassin de confluence de l'Allanche et de l'Alagnon, le bourg de Neussargues constitue un noeud de communication routier et ferroviaire. Le bourg a un aspect urbain (cités pavillonnaires en périphérie) et industriel (gare de triage) inédit dans cette zone relativement éloignée des grandes villes. Neussargues est une ville qui s'est développée

autour de la présence du rail. C'est un *noeud ferroviaire* où se croisent la ligne de Massiac à Aurillac et la ligne de Saint-Flour à Riom-es-Montagne. Le nombre de voies témoigne de l'effervescence passée de la gare. Elle est surdimensionnée pour l'activité ferroviaire d'aujourd'hui. Le surdimensionnement de la gare et le niveau de répercussion de l'activité ferroviaire sur le développement du bourg s'apparentent au cas d'Arvant plus en amont. À Arvant, une ligne se divise en deux. Le transcévérol y descend vers le sud par Brioude et une deuxième ligne part en direction d'Aurillac. À Neussargues, la ligne d'Aurillac croise l'Aubrac, le Paris-Béziers.

2.9 DES VILLES ENTOURÉES DE SIGNES RELIGIEUX PERCHÉS

Une chapelle se dresse sur un point haut à Chastel-sur-Murat. Une statue de la Vierge a été installée sur un piton rocheux. Une église et un cimetière ont été construits sur une colline de l'autre côté du petit bassin. Murat est entourée de signes religieux qui surmontent les petits sommets alentours : chapelle de Bredons, chapelle de Chastel-sur-Murat, Vierge du Rocher de Bonnevie. Ce sont des points de vue sur la ville. À son échelle, Murat s'apparente, en ce sens, à d'autres villes auvergnates dominées par des signes religieux, perchés sur des aspérités plus ou moins célèbres, comme l'agglomération du Puy-en-Velay ou la petite ville de Laroquebrou dans le Cantal par exemple.

2.10 LES ORGUES BASALTIQUES ET LES REBORDS DES PLATEAUX SURPLOMBANT LA VALLÉE

À plusieurs reprises, les rebords de plateaux ont fait l'objet d'installations ou de constructions humaines qui ponctuent au moins la partie aval de la vallée de l'Alagnon. Chaque site fait d'ailleurs l'objet d'un classement de protection au titre de la politique des sites de l'État. C'est le cas près de Massiac pour la chapelle Sainte-Madeleine qui fait face à celle de Saint-Victor, des constructions néolithiques de Chadecol au-dessus des orgues basaltiques surplombant le bourg de Blesle, ou enfin du château de Léotoing et du château d'Aurouze... Tous sont des points de vue particulièrement remarquables sur la vallée et les bassins.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 ORGUES ET NECKS BASALTIQUES

Ils sont souvent soulignés par des entablements rocheux (anciennes coulées de lave) qui dominent des éboulis de basalte (environs de Celles et de Neussargues). Cette présence du minéral est affirmée, de Murat jusqu'à Neussargues, par les necks basaltiques (anciennes cheminées volcaniques) qui se dressent et qui dominent les versants.

3.2 LA DIVERSITÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les bourgs et les hameaux sont localisés, à l'exception de quelques fermes isolées, en rive gauche de l'Alagnon et ont leurs façades exposées au sud. On retrouve à travers l'utilisation des matériaux traditionnels toute la diversité géologique de ce secteur. Gneiss, migmatite, basalte, calcaire, arkose, brique sont utilisés dans l'habitat.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES CULTURES EN TERRASSES SUR LES VERSANTS SUD DE LA VALLÉE DE L'ALAGNON À MOLOMPIZE

Au-dessus de Molompize, un projet de remise en état des "palhas" (terrasses viticoles) a été réalisé il y a quelques années. Quelques murs étaient encore en place mais il a fallu en remonter d'autres. Les terrasses se trouvent sur un versant très en pente. L'accès se fait par un chemin en lacets à travers la forêt. Le vigneron produit aussi des pommes et des plantes aromatiques. La réhabilitation des palhas et de leur culture dégage une ouverture visible de loin dans les versants en friche ou recouverts de forêts.

4.2 UNE ROUTE « EN LACUNE »

La route qui permet de rejoindre la route nationale 122 depuis Charmensac à travers la forêt des versants de la vallée de l'Alagnon est une route départementale dite *en lacune*. C'est-à-dire qu'elle a été laissée dans son état de chemin renforcé sans avoir été bitumée. C'est une des rares routes départementales de ce genre qui reste aujourd'hui.

9.05



Vignoble accroché aux pentes dominant Molompize

4.3 LES TERRILS DES CARRIÈRES DE DIATOMITE

Dans un vallon le long de la route départementale 39 en direction de Chalinargues, une carrière est exploitée en plusieurs points. La zone d'exploitation s'étend sur une distance d'au moins un kilomètre. Le sol est creusé en profondeur à plusieurs endroits. Il en est extrait de la diatomite, mélangée à un sol siliceux. Après séparation, les déchets d'exploitation plus importants que la roche exploitée sont disposés en terrils. Le vallon est ponctué de trous et de terrils sur lesquels pousse déjà une végétation pionnière. Il y a deux gisements de diatomite en France : en Ardèche et à Murat. Une autre carrière existe en Europe. La diatomite est acheminée dans deux usines locales : une dans le centre de Murat et une à Riom-es-Montagnes. La diatomite est utilisée dans la confection de filtres à bière, de substances de médicaments et dans le polissage des écrans d'ordinateurs notamment.

Le gisement s'épuise progressivement.

Après sa fermeture. Un projet de réouverture d'une autre carrière a été proposé par l'exploitant dans la planèze de Saint-Flour (Ussel-Valuejols) après avoir fait réaliser des forages d'étude.

Après sa fermeture, la carrière de Murat est vouée à retourner à l'agriculture. Les travaux

de réhabilitation seront menés dans ce sens. Le relief des terrils sera estompé.

Récemment, le permis d'exploitation a été renouvelé, prévoyant une extension. Un inventaire floristique et faunistique a été réalisé en vue de ce renouvellement. Le ruisseau a été détourné pour cette extension.

La caractéristique du site après exploitation sera le contraste opéré dans la nature des sols entre les zones alentours et les zones des carrières. La nature du sol a été modifiée par l'extraction d'un de ses composants et par le bouleversement des strates, du relief et des conditions hydrologiques du vallon. Les conditions de milieu ont subi une transformation non négligeable. La végétation pionnière qui va s'y développer aura une certaine forme d'originalité par rapport aux formations végétales alentours. Les stades de végétation et la diversité que ces bouleversements vont engendrer sont à observer. Le site peut devenir accueillant pour certaines formes végétales ou animales...

4.4 ANTIDUNES

Le long de la route départementale 39 avant Farges, on peut voir des *antidunes*. Ce sont des projections de maar particulières résultant du même phénomène que celui que l'on peut observer dans les rivières ou en bord de mer.

Il s'agit d'un phénomène d'interaction entre un écoulement et le fond meuble sur lequel il s'écoule. La forme du fond dirige l'écoulement mais l'écoulement en même temps érode le fond (exemple du sable pris dans les vagues au bord de la mer). L'affleurement rocheux est au bord de la route.

4.5 L'EXPÉRIENCE DU PITTORESQUE

Les gorges de l'Alagnon offrent un paysage « pittoresque » qui correspond à ceux qui ont pu être décrits par les guides touristiques du début du 20^e siècle, mêlant facéties de la nature et richesse de l'architecture. Les nombreux points de vue construits ou aménagés sur les gorges et la vallée, ainsi que le voyage en train et en voiture permettent facilement d'en faire l'expérience.

4.6 LES NOMBREUX SITES DE POINTS DE VUE SUR LA VALLÉE ET LES GORGES

Huit exemples de points de vue de natures très variées, parfois aménagés en belvédères, qui donnent accès à une vision spectaculaire de la vallée :

Le site de caractère de Blesle

La vue sur Blesle en fond de vallée est vertigineuse et panoramique depuis les bords du



Bourg de Murat, Super-Murat et rocher de Bonnevie

plateau de Chadecol au-dessus d'une longue falaise d'orgues basaltiques. Sur le plateau, le site néolithique (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de la Haute-Loire*, Diren Auvergne, septembre 2008).

Le château de Léotoing

Il est perché sur un promontoire rocheux offrant une grande vue sur un méandre de l'Alagnon (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de la Haute-Loire*, Diren Auvergne, septembre 2008).

Vue panoramique

Depuis la route départementale 39 avant Farges, vue panoramique sur la vallée de l'Alagnon et la planèze de Saint-Flour.

Vue panoramique

Au-dessus de Peyrusse commence le plateau du Cézallier. Sur une butte entre Valence et le Bru, vue panoramique sur la vallée de l'Alagnon.

Site de la chapelle Sainte-Madeleine et son vis-à-vis, le rocher Saint-Victor

Les deux promontoires rocheux sont séparés par la vallée de l'Alagnon et dominent la ville de Massiac (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le*

département du Cantal, Diren Auvergne, février 2007).

Cimetière dominant

À Charmensac, le cimetière a été positionné sur une crête qui surplombe légèrement le village. C'est une rare situation où le cimetière occupe une position de domination, comme une tour ou un château ou encore une grosse ferme dans certains endroits.

Le château d'Aurouze

Il se détache du reste du village et domine la vallée depuis le rocher sur lequel il est implanté.

Un belvédère inversé

À la sortie de Neussargues, un belvédère a été

récemment construit au bord d'un carrefour routier de la route nationale 122. L'importance de la construction et le décalage que sa présence engendre avec le caractère routier du lieu témoignent d'une volonté d'inciter les gens de passage à s'arrêter. Ce qui est donné à voir depuis le belvédère, c'est la Roche de Laval.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ABANDON DE L'EXPLOITATION DES VERSANTS

S'ils ont fait autrefois l'objet d'une mise en valeur par l'agriculture, les versants de la vallée de l'Alagnon sont aujourd'hui progressivement



Plateforme et noeud ferroviaire de Neussargues-Moissac

9.05

abandonnés à une forêt claire où le chêne pédonculé cède la place, à l'aval de Molompize vers le bassin de Massiac, au chêne pubescent, associé à l'érable champêtre, à la calune et au genêt. Les flancs exposés au nord, plus humides et plus froids, ont toujours accueilli une forêt mixte de hêtre associé au pin sylvestre.

L'ABANDON DES MAISONS DE VILLAGE

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN LINÉAIRE

La route nationale conditionne le développement de l'urbanisation qui se fait de façon linéaire à partir de Massiac sur un mode très pavillonnaire qui répond au développement d'Aurillac dans la vallée de la Cère de l'autre côté du massif du Cantal.

LA MODERNISATION DES AXES ROUTIERS

Comme de l'autre côté du massif dans la vallée de la Cère, des élargissements de voies, rond-points, aires d'arrêt, contournements de bourgs... sont réalisés, s'appuyant plus ou moins sur les qualités paysagères existantes et modifiant radicalement le paysage routier ordinaire.



Affleurement volcanique dominant les gorges de l'Alagnon